



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

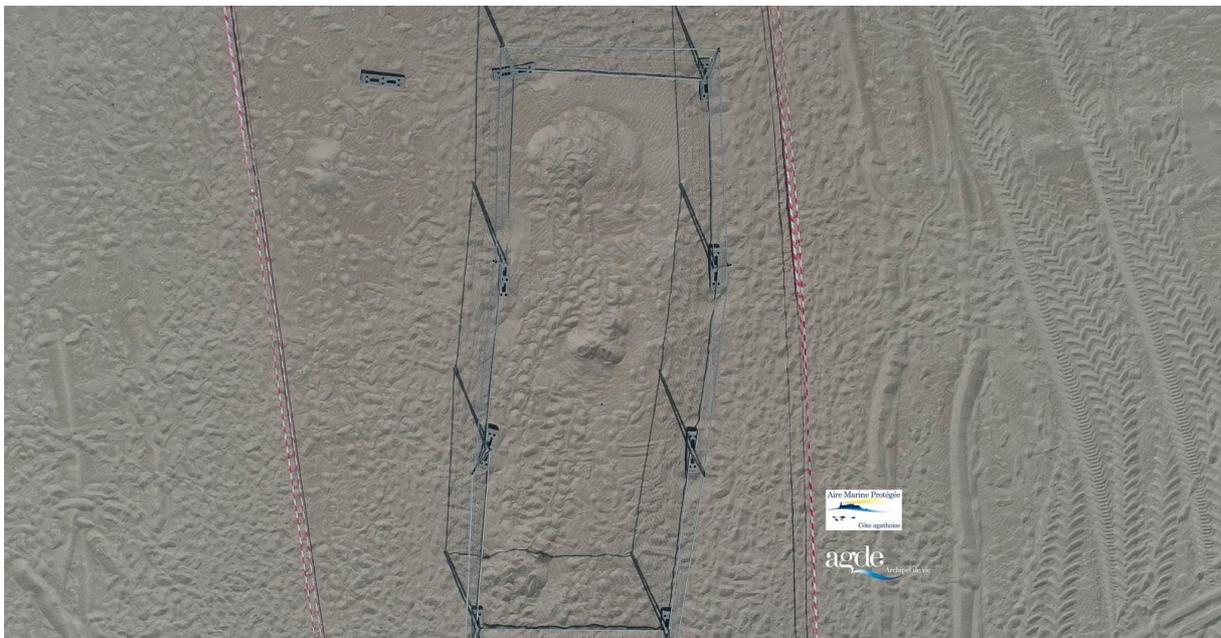


**OBSERVATOIRE DES
TORTUES MARINES**
MNHN - RTMAE - RTMMF - RTSPM

agde
Archipel de vie



Des traces remarquables d'une montée de tortue Caouanne observées sur une plage du Cap d'Agde



©Renaud Dupuy

Dans la nuit de jeudi 1^{er} à vendredi 02 août 2024, les traces d'une montée de tortue ont été identifiées sur une plage de la commune du Cap d'Agde. Aussitôt, les agents du service des plages ont donné l'alerte et l'ensemble des acteurs concernés s'est mobilisé pour mettre en place la protection du site de nidification.

Il est 2h30 du matin, au volant de sa cribleuse, le conducteur parcourt l'ensemble du linéaire côtier agathois afin de nettoyer les plages, lorsqu'une trace remarquable attire son attention. Préalablement formée en début de saison à la reconnaissance des traces par les agents de l'Aire Marine Protégée de la côte agathoise, l'équipe du service des plages était particulièrement sensibilisée. La réactivité des agents de l'AMP et du service des plages, ainsi que leur opérationnalité, ont permis la mise en place rapide de mesures de protection du site de ponte.

Selon la lecture des traces, la tortue serait remontée sur une cinquantaine de mètres en direction de l'arrière plage. Au-delà de la mise en protection du site de ponte, les prochaines étapes délicates seront la validation de la présence des œufs et le cas échéant, la mise en place d'instruments de suivi de température dans un objectif de collecte de données scientifiques.

Pour mémoire, au cours de l'été 2023, à tout juste 2 km à vol d'oiseau, c'est la plage de Marseillan qui avait été le théâtre d'un engouement collectif autour de la protection d'un nid de tortue Caouanne. C'est pourquoi les acteurs de la conservation des tortues marines étaient en veille active depuis la mi-juin pour repérer d'éventuelles traces de ponte.

Pour rappel, la réglementation française interdit toute perturbation intentionnelle (nuisance lumineuse, harcèlement...) de ces espèces protégées. Aussi, il est très important de respecter certaines règles en cas d'observation de pontes de tortues :

- Respecter une distance de 10 mètres pour ne pas la déranger
- Eteindre toutes les sources de lumières artificielles
- Ne pas photographier avec un flash
- Ne pas toucher les tortues ni les œufs.

Chaque observation compte ! Vous avez observé une trace de tortue marine sur le sable, vous avez observé une tortue marine en mer, participez au réseau de surveillance sur les plages de Méditerranée continentale en relayant vos informations au 06 16 86 26 86.

Contact: Sidonie Catteau
s.catteau@marineland.fr
Tel.: +33 (0)6.16.86.26.86

A propos du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF)

Le RTMMF coorganise avec le Muséum national d'histoire naturelle responsable de l'Observatoire des tortues marines la formation des observateurs autorisés à intervenir sur les tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises.

Avec ses partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs ou organismes internationaux comme MedTurtle et l'UICN, le RTMMF participe à l'amélioration de la connaissance et de la conservation des tortues marines. Les missions du RTMMF sont prolongées par les interventions des centres de soins du CestMed au Grau du Roi, du CRFS d'Antibes et de CARI en Corse, chargés de recueillir les tortues vivantes nécessitant des soins avant de les relâcher en mer lorsque leur état ne présente plus de risque pour leur survie.

A propos de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM)

L'Observatoire des Tortues Marines de France métropolitaine et Saint Pierre et Miquelon est un programme scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) permettant au RTMMF

d'intervenir et de collecter des données en France métropolitaine sur les tortues marines, toutes protégées.

A propos de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

A propos de l'Aire Marine Protégée de la côte agathoise (AMP côte agathoise)

Ce site Natura 2000 marin géré par la direction du milieu marin de la ville d'Agde s'étend sur 6200 hectares dont 310 sont en zone de protection forte. Il est riche de milieux naturels (posidonies et récifs de coralligène notamment) et de nombreuses espèces méditerranéennes (dont grands dauphins et tortues caouannes de passage). Basée à la Maison de la Mer au Cap d'Agde, l'AMP fait l'objet d'une gestion active de protection, gestion durable, et sensibilisation de tous publics, en concertation avec les acteurs maritimes.